



Conditions Générales de Vente pour une action de formation

Désignation

La société La SAUGE désigne un organisme de formation, dont le siège social est situé au 29 rue du Maréchal Lyautey, 93200 Saint Denis.

La société La SAUGE organise et dispense des formations sur son site de La Plaine Terre au 29 rue du Maréchal Lyautey, 93200 Saint Denis.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par La SAUGE pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de l'organisme implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Documents contractuels

Pour chaque formation, La SAUGE s'engage à fournir un contrat ou une convention de formation professionnelle au client. Ce dernier est tenu de retourner à l'organisme de formation un exemplaire daté et signé.

Un certificat de réalisation sera fourni à l'issue de la formation mentionnant le niveau d'atteinte de l'objectif de la formation.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes. Un acompte de 50% du prix total de la formation est à réaliser au moment de l'inscription afin de valider la participation effective à la formation. Le montant restant est versé maximum 48H avant le début de la formation. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un Opérateur de Compétences (OPCO), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation sans frais d'une formation est possible, à condition de le faire au moins 30 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse formation@lasauge.fr. En cas d'annulation au moins 15 jours avant le début de la formation, 50% de la formation est dû. A moins de 15 jours avant la formation, l'intégralité de la formation est dû.



La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client jusqu'à 15 jours avant le début de la formation. Cette demande doit être faite par mail à l'adresse formation@lasauge.fr.

En cas d'inexécution de ses obligations à la suite d'un événement fortuit ou à un cas de force majeure, La SAUGE ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Dans le cas où faute de participants, la formation est annulée, le client sera remboursé intégralement ou son inscription reportée à une date ultérieure.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra adapter le contenu des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de La SAUGE. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à La SAUGE sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre La SAUGE et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée.

À défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal administratif de Bobigny.

Fait à Saint Denis le 19 mars 2024

Swen Deral

La SAUGE
La Société Urbaine d'Agriculture
Généreuse et Engagée
Association Déclarée
SIRET : 817 947 542 000 20
N° TVA : FR76817947542